

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	5
01 ACCES AU SEJOUR EN BELGIQUE POUR ETUDIER	6
1 Demande d'autorisation de séjour	6
1.1 Via l'Ambassade ou le Consulat belge.....	7
Principe	7
Démarches à l'arrivée.....	8
1.2 Via l'administration communale.....	9
2 Conditions pour obtenir cette autorisation	9
2.1 Conditions d'études.....	9
Les études doivent se faire	9
Preuves du statut d'étudiant.....	11
Etudiant non-résident	11
2.2 Conditions de santé.....	11
2.3 Conditions de sécurité	12
2.4 Conditions financières	12
Bénéficiaire d'une bourse ou d'un prêt	12
Engagement de prise en charge par un tiers.....	13
Toute autre preuve de moyens de subsistance suffisants.....	14
3 Cas du refus de la demande de séjour.....	14
4 Renouvellement du titre de séjour	15
4.1 Procédure.....	15
4.2 Cas où l'autorisation de séjour prend fin ou la demande de renouvellement est refusée	17
4.3 Quel seuil de réussite ?.....	18
4.4 Que se passe-t-il en cas de changement d'orientation ?.....	20
4.5 Cas où l'autorisation de séjour risque de ne pas être automatiquement renouvelée	20
5 Etudiant frontalier.....	21
6 Mobilité internationale	21
6.1 Principe	21
6.2 Entraves à la mobilité	22
7 Quand l'étudiant finit ses études	23
7.1 L'étudiant a obtenu son diplôme en Belgique.....	24
7.2 L'étudiant a obtenu son diplôme à l'étranger mais a étudié en Belgique	24
7.3 Procédure dans les deux cas.....	25
7.4 Refus de la demande ou fin de l'autorisation de séjour.....	26
8 L'étudiant peut-il venir avec sa famille ou se faire rejoindre par sa famille ?.....	26
8.1 Qui peut rejoindre l'étudiant ?	26
8.2 À quelles conditions ?	27
8.3 Quelle est la procédure à suivre ?.....	28
8.4 Documents nécessaires.....	28
8.5 Les membres de la famille doivent-ils résider ensemble ?	30
9 L'étudiant peut-il être éloigné du territoire ?	30
10 Recours.....	31
10.1 Recours juridictionnels.....	31
Recours devant le Conseil du Contentieux des étrangers.....	31
Recours en cassation devant le Conseil d'Etat	31
10.2 Médiateur fédéral.....	32
11 Trouver une aide juridique.....	32
11.1 Aide juridique	32
Aide juridique de première ligne	33
Aide juridique de deuxième ligne.....	33
11.2 Assistance judiciaire	34
11.3 Trouver un avocat spécialisé	34
Principe	34
D'autres consultations juridiques.....	34
11.4 Aide sociale	34
02 CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES AUX ETUDES.....	35
1 Preuve de la maîtrise suffisante de la langue française	35
1.1 Comment apporter cette preuve ?.....	35
1.2 Examen spécifique de maîtrise de la langue française	36
Qui organise cet examen ?.....	36

Quand est-il organisé ?.....	36
Comment se déroule l'examen ?.....	36
Quand est notifié le résultat ?.....	36
2 Droits d'inscription spécifiques (D.I.S.) pour les étudiants étrangers	36
2.1 Quels sont les étudiants étrangers exemptés ?.....	37
Dans les Hautes écoles et dans les universités.....	37
Dans les hautes écoles uniquement.....	37
Dans les universités uniquement.....	38
2.2 Montants des droits d'inscription spécifiques (D.I.S.).....	38
Dans les hautes écoles.....	38
Dans les universités.....	38
Dans l'enseignement de promotion sociale.....	38
2.3 Quand le D.I.S. doit-il être payé ?.....	38
2.4 L'étudiant peut-il contester le D.I.S. ?.....	39
Recours interne.....	39
Existe-t-il d'autres recours ?.....	39
3 Équivalences de diplôme.....	39
3.1 Principes communs.....	39
Délais d'introduction de la demande d'équivalence.....	40
Authentification et légalisation des documents.....	40
Traduction des documents.....	42
En cas d'absence de documents scolaires.....	42
3.2 Équivalence d'un titre d'études primaires ou secondaires étrangers pour poursuivre des études dans l'enseignement primaire ou secondaire.....	43
Remarques préliminaires.....	43
Introduction des dossiers de demande d'équivalence.....	44
Constitution du dossier.....	45
en vue d'intégrer le 4 ^{ème} degré de l'enseignement secondaire supérieur professionnel complémentaire.....	45
Equivalence pour retourner en secondaire (hors 4 ^{ème} degré).....	46
3.3 Équivalence d'un titre étranger d'études secondaires pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.....	47
Remarques préliminaires.....	47
Introduction de la demande.....	48
Coût.....	50
Documents nécessaires.....	50
Décision d'équivalence.....	51
Contestation.....	52
3.4 Équivalence de diplôme supérieur pour l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.....	53
Documents nécessaires.....	53
Décision d'équivalence.....	53
Contestation.....	54
3.5 Équivalence de diplôme supérieur étranger aux grades académiques (diplômes universitaires) en Fédération Wallonie-Bruxelles.....	54
Introduction de la demande.....	54
Documents nécessaires.....	54
Décision d'équivalence.....	54
Contestation.....	55
4 Etudes contingentées.....	55
4.1 Décret non-résident.....	55
03 ÉTUDIANT ÉTRANGER ET LE TRAVAIL.....	61
1 Travail salarié.....	61
1.1 Principe.....	61
1.2 Procédure.....	61
1.3 Période de travail.....	62
2 Travail indépendant.....	62
2.1 Conditions.....	62
2.2 Carte professionnelle.....	62
SOURCES JURIDIQUES.....	63
ANNEXES.....	67
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR.....	70